Le Trialogue

Chemin du Dr Jean-Louis Prévost, 17 1202 Genève
Tél. 022 340 64 80
E-Mail : trialogue@infomaniak.ch
Site : www.letrialogue.com

RESEAU DE SOLIDARITE ENTRE RETRAITES, CHOMEURS ET PROFESSIONNELS
ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

Rapport d'activité 2019

Un déménagement et un audit

Nous aimerions remercier les politiciens et les membres du Conseil Municipal qui ont voté à une écrasante majorité la motion du 5 février 2019 « *Pas d'expulsion du Trialogue sans relogement effectif* ». Nos remerciements vont en particulier à M. Simon Brandt qui en a pris l'initiative.

Cette large mobilisation nous a permis , grâce à de généreux donateurs, de déménager au mois de septembre dans une jolie et confortable villa du quartier de Vieusseux.

Le Département des Finances et du Logement de la Ville de Genève a mandaté l'entreprise TC Team Consult SA pour réaliser un audit du Trialogue au mois de novembre 2019. Les résultats de l'audit sont très favorables à l'association. L'auditeur préconise notamment une augmentation des moyens mis à notre disposition.

La pérennisation du Trialogue, créé il y a 23 ans, est largement souhaitée par la communauté genevoise, politiciens et acteurs du social confondus. Elle l'est aussi par nos consultants

Suite à une tentative de transmission de la gouvernance de l'association qui n'a pas abouti, nous avons été amenés à réviser nos statuts en vue de la création d'un poste de Secrétaire Général(e) qui puisse être rémunéré(e) du fait de la charge de travail et des responsabilités qui lui seront demandées. Nous espérons que ce projet soit soutenu par une augmentation de la subvention qui nous est allouée.

Quelques réflexions sur nos activités

– Voici des années que le Trialogue relève la nécessité de créer une structure indépendante de **médiation** entre les personnes à l'assurance chômage, au SPC ou à l'HG et leurs conseillers ou assistants sociaux.

  Cette avancée dans le domaine de la prévention est enfin comblée depuis la création du Bureau de Médiation Administrative. Nous saluons cette nouvelle prestation cantonale. Nous avons invité le Médiateur, Monsieur Edouard Sabot, à un entretien au cours duquel nous avons attiré son attention sur nos préoccupations et des questions en suspens.

- Les **décisions d'inaptitude au placement** émises par l'ORP ne mentionnent pas les conséquences qu'elles entraînent. Les assurés apprennent plus tard qu'ils sont sortis de l'assurance-chômage et doivent attendre en principe trois mois pour se réinscrire. Il n'y a pas de base légale qui fonde ces mois d'attente ! Toute démarche prise pendant ces trois mois d'attente est ignorée par l'Office de l'emploi. Les assurés ne savent pas quel sera leur futur proche et ne sont pas accompagnés.

- **Les demandes de changement de conseillers en placement** ne sont pas traitées à satisfaction, même lorsqu'elles sont tout à fait justifiées et relèvent des faits jugés graves. L'assuré qui écrit au Directeur Général reçoit une **simple lettre type**, signée par le Directeur de l'ORP, expliquant que le(la) conseiller(ère) est tout à fait à la hauteur pour juger de l'aptitude au placement des assurés ! Nous dirigerons à l'avenir ces personnes vers le Médiateur administratif récemment en fonction.

- Il y a une certaine **inégalité dans le traitement des dossiers à l'HG**. Certains chômeurs nous disent n'avoir jamais eu une proposition de formation, de stage ou d'emploi. Ils ont cette impression ou cette certitude que du fait qu'ils ont eu un "accroc" dans leur vie qui les a fait dégringoler jusqu'à l'aide sociale, ils sont considérés comme étant inemployables ! "Pourquoi ne m'a-t-on pas placé bien plus tôt en stage ?" "Pourquoi ne m'a-t-on pas donné des adresses afin que je trouve par moi-même un lieu où je peux me rendre utile ?" " Pourquoi n'ai-je pas reçu un cours de français ou d'informatique ? "

  La mission de prévention de l'HG devrait pouvoir jouer pleinement son rôle et être primordiale. Et pourquoi ne pas accorder à chaque personne assistée un « crédit-formation » ?

- **L'aide d'urgence est un droit** et une mesure de prévention qui malheureusement n'est le plus souvent pas accordée par l'Hospice Général aux personnes totalement démunies et ceci malgré l'obligation qui résulte de la loi. Les résultats de cette rétention s'avèrent le plus souvent catastrophiques. On en revient toujours au manque de prévention !

  L'émission TV du 5 janvier 2020 traitait de l'expulsion des retraités par leur régie. Or, ce ne sont pas seulement les retraités qui perdent leur logement.

  Les assistants sociaux ne paient pas tous eux-mêmes les loyers et la tentation d'utiliser l'argent perçu à cet effet pour son entretien est parfois trop forte ! Le Trialogue demande aux personnes à qui il offre exceptionnellement un loyer d'émettre un ordre de paiement permanent du loyer à leur banque ou à la poste. Nous pensons qu'une même exigence pourrait être prise, à titre de prévention, par l'HG.

  Le retard dans le traitement des dossiers et le refus d'une aide d'urgence peuvent aussi contribuer à la perte de votre logement et vous précipiter dans la grande précarité.

- **L'absence d'assistants sociaux au SPC et aux PCFam est patent et surcharge les associations.**

  Le Trialogue est de plus en plus obligé de fournir un suivi individuel à ses consultants qui ne peuvent recourir à l'aide d'assistants sociaux.

  Ce sont principalement les personnes au chômage de longue durée, en fin de droit, aux Prestations Complémentaires (PC) ou aux Prestations Complémentaires familiales (PCFam). Les services concernés ne disposent malheureusement pas d'assistants sociaux susceptibles de répondre aux besoins grandissants de leurs administrés.

Les activités juridiques

Nos permanences

Nos permanences sont de plus en plus fréquentées. Les consultants nous sont envoyés tant par les conseillers en placement que par les assistants sociaux de l'Hospice Général que des HUG et par d'autres associations.

Le droit du travail occupe de plus en plus nos juristes. Les syndicats ne traitent pas les demandes lorsque le conflit est antérieur à l'affiliation. Les personnes sont redirigées au Trialogue par les organismes officiels.

Les écrivains publics

Deux ou trois collaborateurs se tiennent à disposition des juristes durant la permanence afin que les consultants dont la demande ne nécessite pas une étude approfondie de leur dossier puissent repartir avec une lettre, une réponse à leur demande.

Le colloque juridique

Le colloque juridique du lundi est un moment attendu et important pour assurer une bonne coordination entre nous, éviter le tourisme au sein de la maison, étudier la pertinence des interventions (oppositions et recours) et partager les résultats de nos recherches juridiques.
Notre but premier est d'aider tout en restant crédibles.

Le Guide Chômage

Le **« Guide des droits et devoirs des chômeurs »,** dont la réalisation sur internet a été financée par la Ville de Carouge et par une Fondation**,** est régulièrement tenu à jour en ligne et disponible à l'adresse **www.guidechomage.ch.** Il est complété par les conseils mensuels publiés sur notre site.

Tant les professionnels que les personnes concernées par le chômage consultent le guide qui est devenu une référence et une source d'informations pratiques et à jour sur la mise en œuvre de la loi sur le chômage. Nous recevons de nombreux témoignages de reconnaissance.

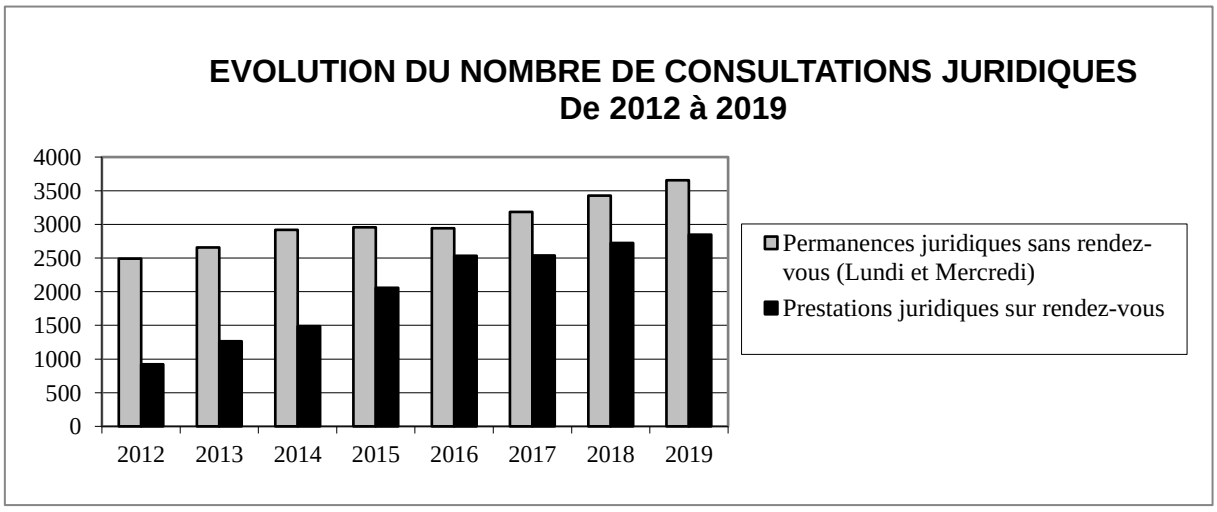

Les activités de soutien à la recherche d'emploi

Dossiers de candidature – CV, lettres de motivation et postulation en ligne

Avec une équipe constituée de personnes actives dans ce domaine ou dans un domaine proche, nous mettons à disposition nos bénévoles au bénéfice d'expériences riches et variées en termes de métiers et de secteurs d'activité.
Nos bénévoles sont confrontés aux exigences accrues de l'OCE. Ils doivent non seulement élaborer un CV et une lettre de motivation, mais également numériser les documents, aider les consultants à la postulation en ligne, qui est devenue très répandue, sans oublier la création de profil sur des réseaux sociaux tel que LinkedIn.

D'autre part, nous avons également remarqué une augmentation significative depuis le mois d'octobre 2019 de consultants qui se présente pour la nouvelle formation JobIn. Cette formation online « remplace » la formation donnée physiquement par l'OCE et a pour objectif de transmettre et d'informer les nouveaux bénéficiaires de l'assurance chômage sur leurs droits et obligations par rapport à l'OCE ainsi que la caisse de chômage. Nos bénévoles doivent s'assurer que les personnes ont bien compris l'ensemble des directives et qu'elles soient capables de répondre au questionnaire. Cela engage dès lors la responsabilité du Trialogue et pourrait constituer un risque si des consultants ayant « suivi la formation » chez nous, commettent par la suite des erreurs et sont sanctionnés.

Formation informatique

Les cours individualisés d'informatique rencontrent un très grand intérêt. Ils sont le cas échéant adaptés aux connaissances requises par les employeurs chez qui la personne travaille déjà à temps partiel.

Salle informatique

2 postes de travail sont disponibles dans la salle informatique.
Ils permettent aux usagers d'effectuer leurs recherches d'emploi et leurs postulations en ligne.
Depuis 2017, nous avons restreint volontairement l'utilisation des ordinateurs de la salle informatique à une sélection de sites en lien direct avec la recherche d'emploi.

Bénévoles et personnel du Trialogue

Durant l'année écoulée, le Trialogue a accueilli 16 nouveaux bénévoles dont deux retraités et 7 collaborateurs envoyés par le chômage (STARE) ou par l'Hospice Général (ADR) en emploi aidé. Nous remercions le Centre Genevois du Volontariat et Genève Bénévolat pour leur collaboration. Nos jeunes juristes viennent principalement par ouï-dire.

Enrichis par cette expérience, 5 bénévoles ont trouvé ou retrouvé un emploi au cours de l'année.

En raison de la nouvelle loi sur la protection des données personnelles, le Trialogue ne mentionnera plus leur nom à l'avenir.

Nous remercions chaleureusement les très nombreux bénévoles du Trialogue qui offrent un regard empathique mais professionnel à nos consultants et dont l'efficacité est largement reconnue au-delà même de l'association ainsi que les assistants sociaux, les conseillers en personnel et la population qui tous nous font confiance.

Quelques messages de reconnaissance :

« Je tenais à vous remercier chaleureusement pour cette belle année de collaboration, qui m'a été à chaque fois précieuse »

« De la part du Réseau de soins Delta, je tiens à vous dire MERCI pour tous les patients que vous avez reçus, conseillés, accompagnés durant cette année »

« Merci beaucoup pour votre aider.
Je ne sais comment vous remercier car le mot merci est si simple à dire et peut être haut de là ce mot simple. Mais je vous dire dit encore merci pour votre aider car sans vous je serai une SDF »

Prestations accordées en 2019

Projet indépendant	9
Dossier candidature et conseil	5404
Permanence juridique	7506
Appui informatique	515
Appui français / alphabétisation	12
Bilan professionnel et coaching	22
Aide social et endettement	194
Mise à disposition de PC (pour recherche d'emploi)	102
Permanence fiscale	40
Total	13804

En 2019 les consultants nous ont été envoyés par :

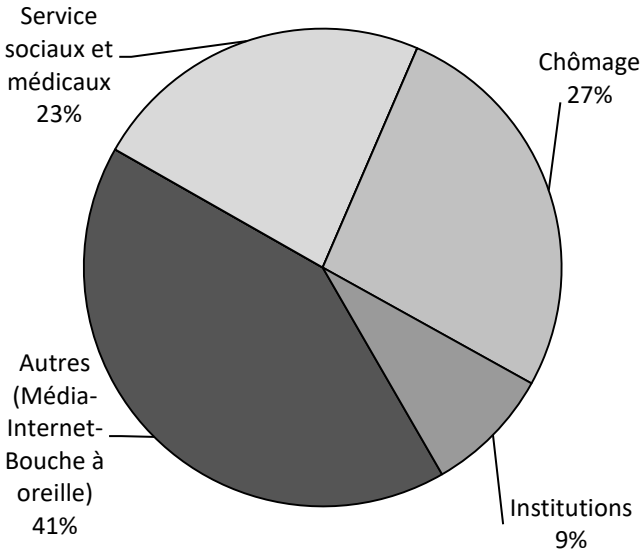

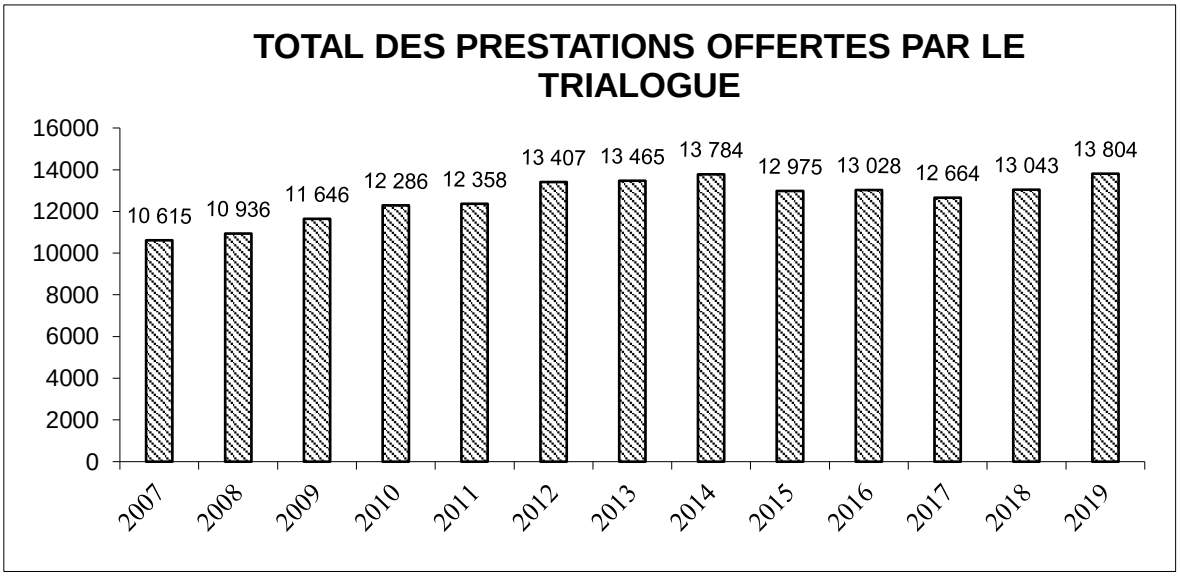

Relations extérieures

Les 8 et 17 janvier 19	Présentation de la LACI (objectifs, prestations) et du Trialogue à des apprentis de 3ème année de l'Ecole d'assistant(e)s socio-éducatif(ves).
Le 17 janvier 19	Rencontre de Coordination « Ecrivains publics ».
Le 26 janvier 19	Journée du "travail gratuit" – ADC
Le 14 mai 19	Entretien dans le cadre de la recherche "Economie Sociale et Solidaire, Communautés Urbaines et Groupes Vulnérables", financée par le Réseau suisse pour les études internationales (SNIS).
Le 17 septembre 19	Salon Formation & Emploi.
Le 18 septembre 19	Séance de Coordination Ecrivains publics à l'UPA.
Le 5 novembre 19	FER – Séance d'information sur l'engagement de collaborateurs étrangers.
Les 28 juin et 23 novembre 19	Samedis du Partage
Le 5 décembre 19	Portes ouvertes et brunch chez Camarada.
Le 9 décembre 19	Atelier "CV et lettre de motivation"- Antenne Sociale Plainpalais, Jonction, Acacias.

Entretiens et conférences données au Trialogue

Le 20 avril 19	Interview de Victor Luca Sanchez-Mazas – UNI-Genève – relative à l'évaluation du potentiel de l'ESS dans l'intégration des chômeurs et des migrants
Le 9 mai 19	Présentation du Trialogue et des problématiques du chômage à des étudiants de la HETS
Le 27 mai 19	Interview de Paola Moreno Russi dans le cadre d'une étude de l'UNI-Genève sur l'intégration des migrants en Suisse.
Le 12 juin 19	Visite de Mme Goehner-Da Cruz, Conseillère municipale.

Le 2 juillet 19	Visite de Marie Barbey-Chappuis, Candidate PDC au conseil administratif de la Ville de Genève.
Le 16 juillet 19	Entretien avec le SCOS de la commune de Vernier.
Le 15 octobre 19	Audit réalisé par le Cabinet TC Team Consult SA sur demande du Département des Finances et du Logement.
Le 26 novembre 19	Rencontre avec les secrétaires sociales du CAS la Servette.
Le 17 décembre 19	Exposé de Célia Huart sur la programmation neurolinguistique (PNL)

La vie de la maison

Le 12 septembre 18	Edmond nous a servi ses fameux malakoffs dans le jardin.
Le 4 décembre 19	Traditionnelle visite du Père Noël.

1'587 repas servis en 2019

Nos remerciements vont à l'association « Partage » qui nous permet d'offrir des repas aux personnes particulièrement démunies.

Nous n'oublions pas la Croix-Rouge qui organise la campagne "2 x Noël" qui permet au Trialogue de redistribuer des biens de première nécessité.

Les activités des instances de l'association / Le Comité

Assemblée Générale extraordinaire

Suite à une grave violation du devoir de loyauté d'un de ses membres et à son refus de quitter le Comité, ce dernier, conformément à l'art.14 des statuts, a convoqué une Assemblée Générale extraordinaire le 27 novembre 2019, laquelle a prononcé son exclusion de l'association.

Activités de contrôle et statutaires

Audit:

Un audit a été réalisé au mois d'octobre par le Cabinet TC Team Consult SA sur demande du Département des Finances et du Logement.

Agenda 2019

Séances du Comité :	les lundis 28 janvier, 15 avril et 18 décembre 2019
Assemblée générale **:**	le 5 juin 2019

Le Comité :

Le comité tel qu'il sera proposé par le Comité à l'AG du 3 juin 2020 pour adoption :

Membres fondateurs : Madame Doris Gorgé Dr. Bernard de Wurstemberger

Comité **:**

Madame Doris Gorgé	**Présidente**
Monsieur Jean Ladame	**Vice - président**
Madame Grazia Zanin	**Secrétaire**
Monsieur François Walon	**Trésorier**

Madame Sylvane Gürbüz
Madame Célia Huart
Madame Gabriella Moriello
Madame Karine B. Klopfenstein
Madame Simone Rosset
Monsieur Christophe Buemi
Monsieur Charles Gorgé
Monsieur Xavier Vacas
Monsieur Bernard de Wurstemberger

Le financement du Trialogue en 2019

	CHF
Subvention Ville de Genève (salaires)	**266'400.00**

	CHF
Dons – personnes physiques	16'851.50
Dons – autres institutions	1'000.00
Donation de la Fondation de Bienfaisance de la Banque Pictet & Cie	10'000.00
Fondation Philanthropique Famille Sandoz (affecté au Fonds Béquille)	10'000.00

	CHF
Cotisations	3’480.00

Subv**entions ordinaires de Communes (organismes et montants) :**

	CHF
Bardonnex	1’000.00
Carouge	10'000.00
Chêne-Bougeries	2'000.00
Collonge-Bellerive	1'000.00
Cologny	5'000.00
Confignon	1'000.00
Corsier	1'800.00
Grand-Saconnex	500.00
Meyrin	1'000.00
Onex	250.00
Plan-les-Ouates	3'000.00
Pregny-Chambésy	3'000.00
Satigny	1'000.00
Thônex	6'000.00
Vandoeuvres	1’000.00
Veyrier	1'500.00
Total	**39'050.00**

Nous remercions très chaleureusement :

- La Ville de Genève qui nous subventionne et met à disposition la maison du Ch. Dr Jean-Louis Prévost ainsi que les nombreuses communes qui nous soutiennent financièrement.
- Nous remercions également les fondations, les institutions privées, les acteurs économiques et les privés qui nous permettent d'aider les plus démunis, notamment au travers du "Fonds Béquille" qu'ils financent.
- Sans l'aide de nos nombreux donateurs dont la générosité n'a fait que croître ces dernières années, le Trialogue ne pourrait répondre aux attentes d'une population de plus en plus précarisée.
- Grand merci enfin aux nombreux bénévoles du Trialogue qui offrent un regard empathique mais professionnel à nos consultants et dont l'efficacité est largement reconnue au-delà même de l'association.

Si la situation économique s'est redressée en 2019, 2020 restera l'année de la pandémie, du désarroi, de la montée des inégalités et de l'abandon ressenti par un grand nombre de concitoyens : les indépendants, les temporaires, les familles que la crise aura épuisées et déchirées sans parler des sans-domiciles. Le Trialogue s'attend à être fortement sollicité.

Tous les dons, importants ou minimes, nous permettent de maintenir la gratuité d'accès à nos prestations afin qu'aucune barrière n'empêche les plus démunis d'être aidés.

Au nom de tous les bénéficiaires pour qui le Trialogue est si souvent le dernier filet social, nos collaborateurs et moi-même vous remercions tous de tout cœur.

Doris Gorgé, Présidente
Jean Ladame, Vice-président

Genève, avril 2020

Annexes: Bilan au 31.12.2019
Comptes 2019
Budget 2020

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint à
l'assemblée générale de
l'Association Le Trialogue

GENEVE

Genève, le 4 mai 2020

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de **l'Association Le Trialogue** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentés selon les Swiss Gaap RPC (en particulier la RPC 21), ne sont pas conformes à la loi suisse, aux statuts.

BONNEFOUS AUDIT SA

Corinne Dumonthay
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable

Baligh Rais
Réviseur agréé ASR

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
Tableau de financement
Tableau de variation du capital

Bilan	Comptes 2019 (RPC) au 31 décembre	Comptes 2018 (RPC) au 31 décembre
ACTIFS		
Caisse générale	**1 624,70**	**279,50**
Caisse repas	**551,30**	**342,05**
Compte de chèques-postaux	**95 077,12**	**86 282,77**
Bons fonds de secours	**710,00**	**100,00**
Disponibles	**97 963,12**	**87 004,32**
Total créances micro-crédits	**3 846,15**	**5 873,95**
Recettes à recevoir	**1 250,00**	**1 250,00**
Charges payées d'avance	**49,40**	**0,00**
Actifs de régularisation	**1 299,40**	**1 250,00**
Actifs circulants	**103 108,67**	**94 128,27**
Inst. mobilier et outillage	**10 949,70**	**10 949,70**
Fonds d'amortissement mobilier et outillage	**-10 949,70**	**-9 973,36**
Parc informatique	**32 056,10**	**30 555,85**
Fonds d'amortissement matériel informatique	**-31 055,95**	**-30 555,85**
Actifs immobilisés	**1 000,15**	**976,34**
Total ACTIFS	**104108,82**	**95104,61**
PASSIFS		
Créanciers AVS/AI/APG/AC/AMat	**56,85**	**-152,20**
Créanciers LAA & PGM	**-179,50**	**0,00**
Créancier Impôt à la source	**-1 671,25**	**0,00**
Créanciers	**-1 793,90**	**-152,20**
Charges à payer	**-3 149,45**	**-2 513,90**
Passifs de régularisation	**-3 149,45**	**-2 513,90**
Provisions litiges	**-11 680,00**	**0,00**
Fonds étrangers à court terme	**-16623,35**	**-2666,1**
Fonds Micro Crédits	**-28 950,90**	**-28 950,90**
Fonds "Béquille"	**-33 480,91**	**-32 884,96**
Total capital des fonds affectés	**-62431,81**	**-61835,86**
Report à nouveau	**-30 602,65**	**-19 328,73**
Résultat de l'exercice, Profit(-) Perte(+)	**5 548,99**	**-11 273,92**
Capital de l'organisation	**-25053,66**	**-30602,65**
Total PASSIFS	**-104108,82**	**-95104,61**

* : « La comptabilité de l'association suit la norme Swiss Gaap dès l'exercice 2017 pour satisfaire l'exigence de la Ville de Genève en matière d'octroi de la subvention.

RPC : recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC)

Comptes d'exploitations	Budget 2019	Comptes 2019 (RPC)	Comptes 2018 (RPC)
		au 31 décembre	au 31 décembre
PRODUITS			
Dons / Subventions - Personnes physiques	-21 000,00	-33 470,00	-21 216,50
Dons / Subventions - Collectivités publiques	-47 500,00	-39 050,00	-44 100,00
Dons / Subventions - Autres institutions	-11 000,00	-11 100,00	-11 000,00
Donations / Subventions non affectées	**-79 500,00**	**-83 620,00**	**-76 316,50**
Subvention de la Ville de Genève	-266 400,00	-266 400,00	-266 400,00
Subventions de fondations privées (aides financières)	0,00	-6 200,00	0,00
Subventions affectées	**-266 400,00**	**-272 600,00**	**-266 400,00**
Don de Fondation privée affecté au déménagement	0,00	-23 800,00	0,00
Donations reçues pour Fonds "Béquille"	0,00	-10 000,00	0,00
Donations affectées	**0,00**	**-33 800,00**	**0,00**
Cotisations	-3 700,00	-2 810,00	-3420,00
Cotisations	**-3 700,00**	**-2 810,00**	**-3 420,00**
Remboursement pertes de gains/AI	0,00	-3 532,80	0,00
Repas facturés	-7 000,00	-6 070,00	-6 917,00
Produits liés aux charges sociales	-120,00	-166,25	-317,65
Autres produits	**-7 120,00**	**-9 769,05**	**-7 234,65**
Total produits d'exploitations	**-356 720,00**	**-402 599,05**	**-353 371,15**
CHARGES			
Aides financières	20 000,00	25 632,60	27 852,35
Aides financières par fondations	0,00	6 200,00	0,00
Donations divers	2 000,00	2 000,00	2 100,00
Aides financières et donations	**22 000,00**	**33 832,60**	**29 952,35**
Pertes sur micro-crédits	**0,00**	**5 176,55**	**2 777,69**
Salaires / Subvention de la Ville de Genève	229 200,00	224 780,55	227 520,00
Charges sociales / Subvention de la Ville de Genève	37 700,00	36 936,15	37 970,10
Versement perte de gains	0,00	3532,80	0,00
Agence travail temporaire	19 000,00	19 064,10	17 834,25
Salaires - retenus impôts à la source	0,00	1 671,25	0,00
Taxes et frais liés aux charges sociales	120,00	124,00	116,00
Charges de personnels	**286 020,00**	**286 108,85**	**283 440,35**

Comptes d'exploitations	Budget 2019	Comptes 2019 (RPC)	Comptes 2018 (RPC)
Frais bibliothèque	*250,00*	127,10	157,00
Frais de bureau	5 500,00	5212,90	4 799,50
Frais de téléphone	1 900,00	1 939,70	1 941,95
Abonnements journaux	1 250,00	1185,70	1185,70
Frais d'administration	**8 900,00**	**8465,40**	**8084,15**
Frais d'entretien	3 500,00	2 055,75	2 993,65
Charges d'immeuble	7 500,00	9 735,90	8 375,25
Assurances	700,00	697,05	773,00
Sécurité, installation et maintenance	1 200,00	1 018,15	2 172,70
Frais et entretien immobilier	**12 900,00**	**13 506,85**	**14 314,60**
Frais liés au déménagement	**7 500,00**	**26 458,50**	**0,00**
Amortissement	976,00	1 476,44	976,33
Amortissement	**976,00**	**1 476,44**	**976,33**
Litiges	0,00	11 680,00	0,00
Autres charges	0,00	20,00	0,00
Achats de denrées alimentaires	14 500,00	16 060,75	18 354,05
Frais site Internet et licenses informatiques	500,00	429,85	1 007,50
Cotisations	300,00	400,00	400,00
Frais de révision des comptes	3 900,00	3 899,80	3231,00
Autres charges	**19 200,00**	**32 490,40**	**22 992,55**
Total charges d'exploitations	**357 496,00**	**407515,59**	**362 538,02**
Profit(-) Perte(+) des comptes d'exploitation	**776,00**	**4916,54**	**9166,87**
Produits liés aux exercices précédents	0,00	-309,10	-80,00
Frais CCP & bancaires	150,00	345,60	266,90
Résultat avant variation du capital des fonds	**926,00**	**4 953,04**	**9 353,77**
Attribution/dotation du fonds "Béquille"	0,00	10 000,00	0,00
Utilisation du fonds "Béquille"	0,00	-9 404,05	-10 627,69
Dissolution du fonds Fonds de Genève	**0,00**	0,00	-10 000,00
Résultat net, Profit(-) Perte(+)	**926,00**	**5 548,99**	**-11 273,92**

BUDGET 2020

Comptes d'exploitation	Budget 2020	Comptes 2019 (RPC) au 31 décembre
PRODUITS		
Dons / Subventions - Personnes physiques	-23 000,00	-33 470,00
Dons / Subventions - Collectivités publiques	-39 000,00	-39 050,00
Dons / Subventions - Autres institutions	-11 000,00	-11 100,00
Donations / Subventions non affectées	**-73 000,00**	**-83 620,00**
Subvention de la Ville de Genève	-266 400,00	-266 400,00
Subventions de fondations privées (aides financières)	-6 200,00	-6 200,00
Subventions affectées	**-272 600,00**	**-272 600,00**
Don de Fondation privée affecté au déménagement		-23 800,00
Donations reçues pour Fonds "Béquille"		-10 000,00
Donations affectées	**0,00**	**-33 800,00**
Cotisations	-2 800,00	-2 810,00
Cotisations	**-2 800,00**	**-2 810,00**
Remboursement pertes de gains/AI		-3 532,80
Repas facturés	-6 000,00	-6 070,00
Produits liés aux charges sociales	-300,00	-166,25
Autres produits	**-6 300,00**	**-9 769,05**
Total produits d'exploitation	**-354 700,00**	**-402 599,05**
CHARGES		
Aides financières	25 000,00	25 632,60
Aides financières par fondations		6200,00
Donations divers	2 000,00	2 000,00
Aides financières et donations	**27 000,00**	**33 832,60**
Pertes sur micro-crédits		**5 176,55**
Salaires / Subvention de la Ville de Genève	228 000,00	224 780,55
Charges sociales / Subvention de la Ville de Genève	37 000,00	36 936,15
Versement perte de gains		3 532,80
Agence travail temporaire	20 000,00	19 064,10
Salaires - retenue impôts à la source		1671,25
Taxes et frais liés aux charges sociales	120,00	124,00
Charges de personnels	**285 120,00**	**286 108,85**

BUDGET 2020

Comptes d'exploitation	Budget 2020	Comptes 2019 (RPC)
Frais bibliothèque	200,00	127,10
Frais de bureau	5 000,00	5 212,90
Frais de téléphone	2 000,00	1 939,70
Abonnements journaux	1 200,00	1185,70
Frais d'administration	**8 400,00**	**8 465,40**
Frais d'entretien	3 000,00	2 055,75
Charges d'immeuble	9 000,00	9 735,90
Assurances	850,00	697,05
Sécurité, installation et maintenance	1 500,00	1 018,15
Frais et entretien immobilier	**14 350,00**	**13 506,85**
Frais liés au déménagement		**26 458,50**
Amortissement	2 000,00	1 476,44
Amortissement	**2 000,00**	**1 476,44**
Litiges		11 680,00
Autres charges		20,00
Achats de denrées alimentaires	14 000,00	16 060,75
Frais site internet et licenses informatiques	500,00	429,85
Cotisations	400,00	400,00
Frais de révision des comptes	3 900,00	3 899,80
Autres charges	**18 800,00**	**32 490,40**
Total charges d'exploitation	**355 670,00**	**407 515,59**
Profit(-) Perte(+) des comptes d'exploitation	**970,00**	**4 916,54**